



Le Pays Rochois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Roche-sur-Foron, le 26/07/2021

Affaire suivie par : Jean-Baptiste VACHON – Aménagement
AT21-113
Tél. 04 50 03 39 92 – jean-baptiste.vachon@ccpaysrochois.fr



Pays Rochois en Transition

A l'attention des membres du Comité
d'animation

Objet : Suite présentation en Bureau de la CCPR

Mesdames, Messieurs,

Je fais suite à l'intervention de Pays Rochois en Transition devant le Bureau de la CCPR le 22 juin 2021 et la proposition faite aux élus de mettre en place un Conseil participatif.

Les membres du Bureau communautaire ont bien pris acte de votre intérêt pour les politiques et les projets portés par la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) ainsi que des compétences et des idées que vous pouvez apporter.

Pour autant, la CCPR ne donnera pas suite, dans l'immédiat, à la création d'un Conseil participatif ou d'une autre instance représentative. En effet, il revient aux élus du territoire de définir le cadre dans lequel ils souhaitent inscrire les modalités de la participation et de la concertation avec l'ensemble des citoyens et des acteurs associatifs.

Dans cette attente, les élus de la CCPR pourront être amenés à solliciter Pays Rochois en Transition dans la réflexion de certains projets, en fonction des sensibilités et des compétences de l'association.

Par ailleurs, les membres du Bureau de la CCPR vous demande de formuler vos demandes sur les projets portés par la Communauté de communes auprès des élus (Président, Vice-président ou Conseillers délégués) concernés, mais de ne pas prendre attache directement auprès des agents de la collectivité.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

Jean-Claude GEORGET

Le Président de la CCPR